

Image not found or type unknown



Donation partage et calcul

Par **be bea**, le **15/09/2017** à **17:48**

Bonjour,

Sommes 4 enfants. Ma mère souhaite faire une donation partage à un de mes frères : une maison d'une valeur estimée à 150 000 euros selon le notaire de la famille.

Allons-nous recevoir une somme lors de cette donation partage ou bien après le décès de notre mère ? (comment tout ça se calcule ?)

En fait nous avons vu 2 notaires qui n'ont pas donné la même explication.

Cordialement